



3 EME CLM DE THIERVILLE SUR MEUSE Le 10 septembre 2022 :

1) Organisation :

L'U.S.THIERVILLE CYCLISME organise le samedi **10 septembre 2022** :

Le 3ème Contre La Montre de THIERVILLE SUR MEUSE.

Sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (pour les points non prévu par le règlement).

2) Type d'épreuve :

Il s'agira d'un Contre La Montre individuel, pour les catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins, XS (Minimes), « S » (Cadets) et « M » (Juniors et plus), selon le recommandations du Comité du Grand Est F.F.C. :

« **Contre La Montre pour tous** » http://www.grandestcyclisme.fr/images/Annexe_3_CLM-pour-tous_vf.pdf

3) Le contexte :

Le virus COVID19 étant encore d'actualité, il faudra appliquer les règles sanitaires en vigueurs comme :

- Appliquer les gestes barrières et la distanciation.
- Le club prendra des dispositions pour mettre en place le moyen de se désinfecter ou laver les mains à la maison de quartier ou se situera les W.C. et devant laquelle sera fait la remise des dossards sur une file.
- Les départs ce ferons sans aide matériel : pas de rampe ou barrières.
- Les départs ce ferons sans aide physique : pas de teneur.
- **Il n'y aura pas d'engagement sur place.**
- La feuille d'émargement sera cochée par un personnel de l'organisation ou un arbitre.
- La remise des dossards sera effectuée par une autre personne de l'organisation sur présentation de votre licence ou pour les « Non Licencié(e)s » : une pièce d'identité.
- **Nombre d'engagé(e)s limité à : 60 coureurs le matin et 60 coureurs l'après-midi !**
- **Il y aura une remise de récompenses vers 12h30 pour les CLM du matin et vers 17h00 pour les CLM de l'après-midi.**

4) Qui peut participer :

- **L'épreuve est ouverte aux féminines comme aux hommes**, licencié(e)s à la F.F.C. ou non.
- La distance à réaliser et le classement seront définis par votre catégorie d'âge.
- **Les catégories d'âges et les distances sont les suivantes :**
 - **Poussins (7 à 8 ans) (né en 2014 et 2015) : circuit « Poussins » : (1,5km)**
 - **Pupilles (9 à 10 ans) (né en 2012 et 2013) : circuit « Pupilles » : (2,4km)**
 - **Benjamins (11 à 12 ans) (né en 2010 et 2011) : circuit « Benjamins » : (5,2km)**
 - **Minimes (13 à 14 ans) (né en 2008 et 2009) : circuit XS : (9,4km) (distance validé par le Comité)**
 - **Cadets (15 à 16 ans) (né en 2006 et 2007) : circuit S : (16,4km) (distance validé par le Comité)**
 - **Juniors (17 à 18 ans) (né en 2004 et 2005) + Sénior et « + » (19 ans et +) (né entre 2003 et 19XX) : circuit M (16,4km)**

5) Certificat médical de NON contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition :

- Les licenciés d'une autre fédération devront présenter sur leur licence : l'indication qu'ils ont un certificat médical valide pour la saison en cours.
- Les non licencié(e)s à la F.F.C. devront fournir la copie d'un certificat médical de moins d'un an !
Mentionnant la **NON contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** !

- (Cette mesure est aussi applicable pour les licencié(e)s F.F.C. ne disposant de la mention « Certif. Med : Oui » sur leur licence en cours de validité).

6) **Droit d'engagement :**

- Circuit « M » : JUNIORS à MASTERS licenciés.es F.F.C. = 10€ / NON Licenciés.es F.F.C. = 12€
- Circuit « S » : CADETS licenciés.es F.F.C. = 6,50€ / NON Licenciés.es F.F.C. = 8,50€
- Circuit « XS » : MINIMES licenciés.es F.F.C. = 6,50€ / NON Licenciés.es F.F.C. = 8,50€
- Circuit : Poussins, Pupilles et Benjamins : GRATUIT
- **Pour les licencié(e)s FFC :** engagement internet obligatoire sur « cycle web » (les droits d'engagements seront déduits du compte du club).
- **Pour les concurrent(e)s, NON F.F.C. :**
 - o Via le bulletin d'engagement, accompagné de la copie d'un certificat médical de moins de moins d'1 an :
 - Soit par mails à : usthiervillecyclisme@gmail.com (Joindre : le bulletin d'engagement complété + la copie du certificat médicale datant de moins de 1an).
 - Soit par courrier à Mme Micheline LEIDER
 - o Le règlement des droits d'engagement avant le mercredi 7 septembre ! (à l'ordre de U.S.THIERVILLE CYCLISME), seront envoyés à Mme Micheline LEIDER 5 rue Saint Pierre 55100 VERDUN.

7) **Obligations des participant(e)s :**

- **Port du casque homologué obligatoire.**
- **Respect du code de la route et des consignes données par des signaleurs.**
- **VEHICULE SUIVEUR : déconseillé le matin et interdit l'après-midi (voir ci-dessous pour l'après-midi)**
- **Pour les circuits, Poussins, Pupilles et Benjamins : possibilité de suivre uniquement en vélo.**
- **Matériel : tous types de vélos ! (pas besoin d'un vélo de chrono) (pas de normes UCI).**
- **Accès aux lieux de départs : sous votre responsabilité dans le respect du code de la route !**
- **Nous vous conseillons de vous garer sur le parking de la mairie de Thierville sur Meuse et d'aller aux départs en vélo.**
- **Merci de respecter le voisinage lorsque vous garerez vos voitures !**

8) **Déroulé de la journée :**

- **Pour le CLM le matin : dossards de 8h30 jusqu'à 10h30 ! (à Thierville Sur Meuse)**
1^{er} départ : 9h30 / dernier départ 11h46 (départ toute les 2 minutes) (circuit : 16,4km) :
 - o Juniors (17 à 18 ans) (né en 2004 et 2005) + Sénior et « + » (19 ans et +) (né entre 2003 et 19XX) :
 - o Cadets (15 à 16 ans) (né en 2006 et 2007)
- **Pour les CLM de l'après-midi :** dossards de 13h00 à 14h00 (à Thierville Sur Meuse)
1^{er} départ : 14h30 (Départ toutes les 1 minutes)
 - o Minimes (13 à 14 ans) (né en 2008 et 2009) : circuit XS (9,4km)
 - o Benjamins (11 à 12 ans) (né en 2010 et 2011) : circuit (5,2km)
 - o Pupilles (9 à 10 ans) (né en 2012 et 2013) : circuit (2,4km)
 - o Poussins (7 à 8 ans) (né en 2014 et 2015) : circuit (1,5km)
- L'ordre de départ sera publié sur la page Facebook et envoyé au Comité du GEST F.F.C. le vendredi 9 septembre à 12h00. Le classement sera publié au plus tard le lundi 13 septembre 14h00 :

<https://www.facebook.com/groups/USTHIERVILLECYCLISME>

RDV samedi 10 septembre 2022

